



Risques, Accidents et Catastrophes

LIBER AMICORUM
en l'honneur de Madame le professeur
MARIE-FRANCE STEINLÉ-FEUERBACH



Marie-France Steinlé-Feuerbach

Née le 16 décembre 1948 à Strasbourg

Maîtrise *es* sciences mathématiques (1970)

Professeur certifié de mathématiques (1971/93)

DEA de Droit privé de l'Université Robert SCHUMAN, Strasbourg III (1982)

Doctorat de l'Université Robert SCHUMAN, Strasbourg III (1990)

« *Le rôle du pouvoir judiciaire dans la gestion des patrimoines privés* », sous la direction de M. le Professeur Claude WITZ

Qualification aux fonctions de maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles (1993)

Habilitation à diriger les recherches - Université Robert SCHUMAN, Strasbourg III (1998)

Codirecteur du CERDACC (1995-2006)

Professeur des Universités (2009)

Directeur du CERDACC (2006-2013)

Autres activités

Présidente de l'association d'aide aux victimes ACCORD 67

Membre du Conseil scientifique de l'INAVEM

Membre depuis juin 2006 de la Commission technique «Fichier des victimes indemnisées » à la Direction des affaires civiles et du Sceau (modernisation de la base AGIRA)

Distinctions

Chevalier de l'ordre national du Mérite

Chevalier des Palmes académiques